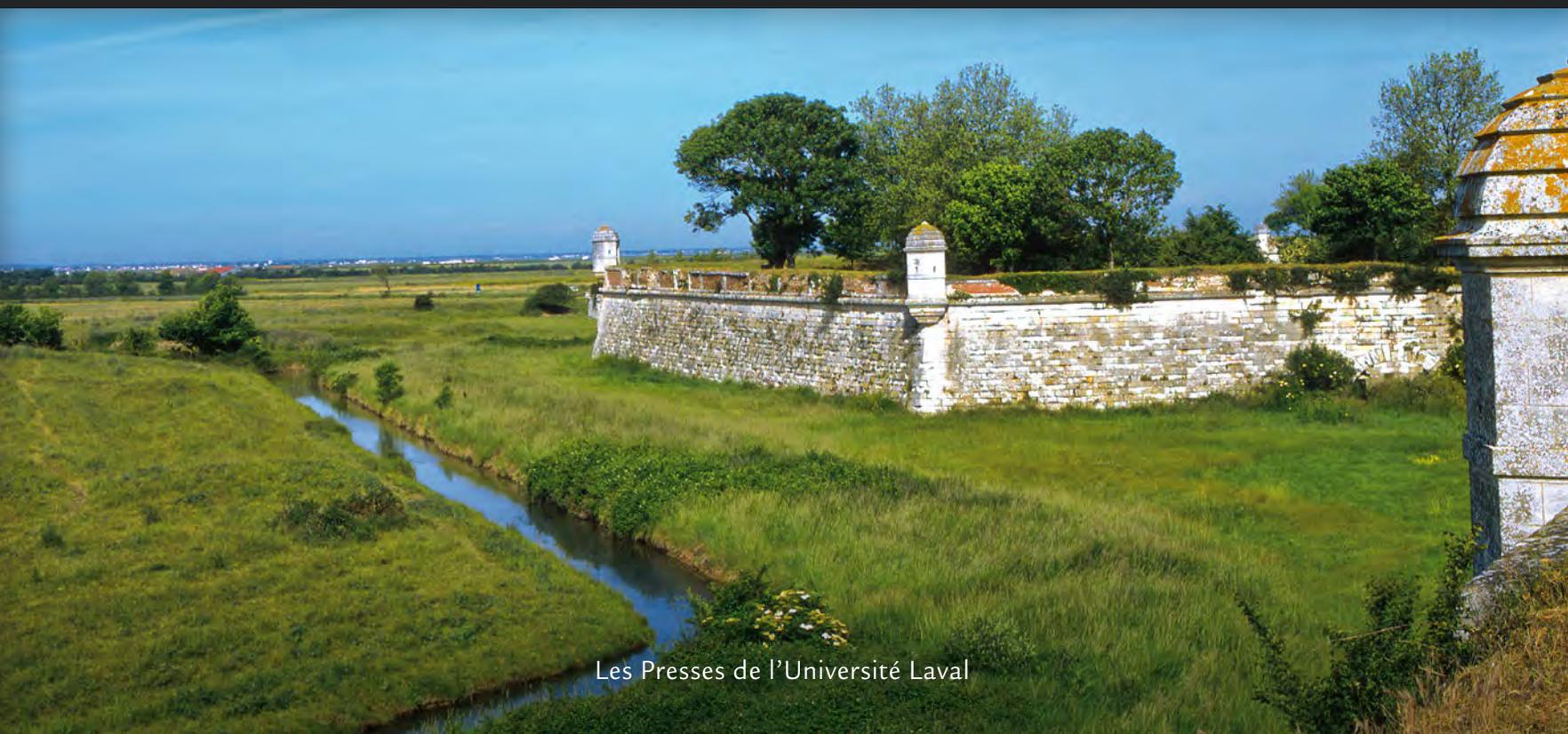




# LES TRACES DE LA NOUVELLE-FRANCE

au Québec et en Poitou-Charentes

Sous la direction de  
Marc St-Hilaire, Alain Roy,  
Mickaël Augeron et Dominique Guillemet†



# LES TRACES DE LA NOUVELLE-FRANCE

au Québec et en Poitou-Charentes

Sous la direction de  
Marc St-Hilaire, Alain Roy,  
Mickaël Augeron et Dominique Guillemet†



Les Presses de l'Université Laval  
Québec, 2008

Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales  
du Québec et Bibliothèque et Archives Canada

Vedette principale au titre :

Les traces de la Nouvelle-France : au Québec et en Poitou-Charentes

Comprend des réf. bibliogr. et des index.

ISBN 978-2-7637-8700-8

1. Monuments historiques - Québec (Province). 2. Monuments historiques -  
Poitou-Charentes (France). 3. Patrimoine historique - Québec (Province).  
4. Canada - Histoire - Jusqu'à 1763 (Nouvelle-France). I. St-Hilaire, Marc

FC2916.T72 2008

971.4'01

C2008-940511-0

#### Crédits iconographiques de la couverture

*La débâcle* par Astri Reusch. Musée de la civilisation, Québec © Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007  
- Brouage, le marais depuis les remparts © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005  
- Brouage © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005 - Loire-les-Marais, église de  
Notre-Dame-de-l'Assomption © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005 - Manoir  
Boucher-De Niverville, Trois-Rivières © Jean-François Rodrigue, MCCCCFQ, 2006 - Pointe-à-Callière,  
Vieux-Montréal © Normand Rajotte - Place Guillaume Boisly, Saint-Jouin-de-Marnes © Service régional  
de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2003 - Monument consacré à la rencontre des deux cultures, Québec  
© Peter Gagné / CIEQ, 2003 - Chapelle des îlets Jérémie © Marc St-Hilaire, 2008 - Monument *Paul de  
Chomedey de Maisonneuve*, Montréal © Normand Rajotte - Monument *Communautés religieuses enseignantes*,  
Québec © Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007 - Église Saint-Pierre de Brouage, verrière de François  
de Montmorency © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005 - Monument *Collège des  
Jésuites*, Québec © Émilie Lapierre Pintal / CIEQ, 2007 - Plaque *Concession de la seigneurie de La Malbaie*,  
La Malbaie © Marie-Claude Côté, MCCCCFQ, 2003

© Les Presses de l'Université Laval, 2008

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal (Québec et Canada), 1<sup>er</sup> trimestre 2008,

ISBN 978-2-7637-8700-8

# Table des matières

• Article avec carte

- 1 **INTRODUCTION** •  
Par Mickaël Augeron, Serge Bouffange, Georges Coste,  
Alain Roy et Marc St-Hilaire
- 12 L'Amérique française ou « la mémoire partagée »  
Par Dominique Guillemet†
- 15 TERRITOIRES D'HIER, PAYSAGES D'AUJOURD'HUI**
- 16 **Le Poitou-Charentes, carte d'identité territoriale** •  
Par Samuel Arlaud, Yves Jean et Dominique Royoux
- 20 **Le Québec d'aujourd'hui: aperçu géographique** •  
Par Marc St-Hilaire
- 24 **Le Poitou-Charentes à l'époque moderne** •  
Par Jacques Péret
- 27 **La saline de Brouage** •  
Par Sarah Mille
- 30 **Les paysages de la Nouvelle-France** •  
Par Marc St-Hilaire
- 34 **La Nouvelle-France et l'organisation  
contemporaine de l'espace** •  
Par Marc St-Hilaire
- 38 **Les rues du Vieux-Montréal** •  
Par Gilles Lauzon et Louise Pothier
- 40 **Le Poitou-Charentes et la toponymie québécoise** •  
Par Marc St-Hilaire
- 44 **Les rues en Poitou-Charentes, lieux diffus  
de la mémoire de la Nouvelle-France**  
Par Serge Bouffange
- 47 POPULATIONS ET LIEUX MÉMORIELS**
- 48 **Populations et lieux mémoriels** •  
Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire
- 53 **Migrants, pionniers, fondateurs: aux origines  
du peuplement de la Nouvelle-France**  
Par Marcel Fournier
- 54 **Les lieux des autochtones** •  
Par Jean-Yves Pintal
- 61 **Les oubliés de l'Histoire: des Amérindiens  
en terre picto-charentaise**  
Par Mickaël Augeron
- 63 **Un Indien renard à Rochefort (1731-1732)**  
Par Gilles Havard
- 64 **Traces et mémoire des explorateurs** •  
Par Alain Laberge
- 70 **Champlain et Brouage, de la mémoire  
à la valorisation culturelle et touristique** •  
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry
- 74 **La fondation de Québec**  
Par Jacques Mathieu
- 77 **Pierre Dugua de Mons, « financier des  
expéditions de Champlain »**  
Par Aline Carpentier
- 80 **La fondation de Montréal**  
Par Gilles Lauzon et Louise Pothier
- 83 **Entre l'île de Sable et Québec:  
la pointe aux Alouettes**  
Par Marc St-Hilaire
- 84 **Rythmes et flux des migrations**  
Par Leslie Choquette
- 86 **Les lieux de départ des migrants pour  
la Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles** •  
par Mickaël Augeron et Georges Coste
- 87 **Origines des protestants partis pour  
la Nouvelle-France, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles** •  
par Mickaël Augeron
- 88 **L'établissement des pionniers français  
dans la vallée du Saint-Laurent** •  
Par Samantha Rompillon
- 93 **Les familles souches à l'île d'Orléans** •  
Par Alain Roy
- 94 **La commémoration des pionniers: un dialogue  
entre mémoires familiales et mémoire nationale** •  
Par Alain Roy
- 98 **Engagés poitevins et charentais à destination  
de la Nouvelle-France** •  
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry
- 102 **Les « filles du roi » originaires du Poitou  
et des Charentes** •  
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry
- 105 **Destin familial et royal:  
les sœurs Lépine, « filles du roi »**  
Par Samantha Rompillon

- 106 **Les indésirables : criminels, déserteurs et faux-sauniers à destination de la Nouvelle-France**  
Par Thierry Sauzeau
- 107 Un condamné poitevin exilé en Nouvelle-France  
Par Elsa Guerry
- 108 **Destinées canadiennes en métropole •**  
Par Elsa Guerry
- 110 Joseph Le Moyne de Sérigny et son patrimoine  
Par Aline Carpentier
- 111 L'amiral Pierre Martin, l'*Hermione* et l'Amérique  
Par Aline Carpentier
- 112 **Exils acadiens •**  
Par Elsa Guerry
- 114 Pêrusse des Cars, protecteur des rapatriés acadiens  
Par Elsa Guerry

3

### 117 PRODUCTION ET ÉCHANGES

- 118 Productions et échanges : des économies interconnectées •  
Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire
- 122 **Charente, Sèvre Niortaise et Seudre : renouer avec le passé portuaire**  
Par Mickaël Augeron, Laurent Marien et Thierry Sauzeau
- 126 Des pierres de lest du Canada sur le littoral charentais ? Du mythe à la réalité  
Par Jean-Claude Mercier
- 128 **Le patrimoine immobilier d'une famille de marchands : les Garesché, de Nieulle-sur-Seudre à La Rochelle**  
Par Aline Carpentier
- 130 **Des trames dans le paysage : transports et communications en Nouvelle-France •**  
Par Alain Roy
- 136 **La pêche en Nouvelle-France**  
Par Françoise Niellon
- 140 **Une richesse partagée, la morue •**  
Par Thierry Sauzeau
- 143 L'hôtel de la Compagnie des Indes  
Par Gilles Lauzon
- 144 **La traite des fourrures en Nouvelle-France •**  
Par Hélène Côté
- 150 Le poste Chauvin : la reconstitution d'un site historique dans les années 1940  
Par Nathalie Hamel
- 152 **La construction navale en Nouvelle-France**  
Par Brad Loewen
- 154 Les goudronneries  
Par Brad Loewen
- 156 **Des productions canadiennes au service de l'Arsenal de Rochefort**  
Par Mickaël Augeron
- 159 Du fer pour la métropole : les Forges du Saint-Maurice, 1730-1760  
Par Stéphane Harrisson

- 160 **L'exportation de poudre : les moulins de Saint-Jean-d'Angély**  
Par Aline Carpentier
- 162 **Une trace mythique : les moulins laurentiens •**  
Par Samantha Rompillon et Alain Roy
- 166 **Produire des blés, exporter des farines : la Sèvre Niortaise et sa vallée •**  
Par Laurent Marien
- 168 Du Cognaçais à la Nouvelle-France : Martell et le commerce des eaux-de-vie  
Par Mickaël Augeron
- 169 Les productions textiles  
Par Elsa Guerry
- 170 **Vivien Jean, un briquetier originaire d'Écoyeux en Saintonge •**  
Par Aline Carpentier
- 172 Les exportations de pierres charentaises  
Par Aline Carpentier
- 174 **À la recherche du patrimoine immobilier des marchands et négociants •**  
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry
- 178 **Marchands et négociants protestants : un rôle-clé dans le commerce avec la Nouvelle-France**  
Par Mickaël Augeron
- 182 **Place-Royale : au cœur des échanges entre deux continents •**  
Par Alain Roy
- 189 De Brouage à Québec, en passant par La Rochelle : le parcours d'une famille de marchands  
Par Samantha Rompillon

4

### 191 LES LIEUX DE POUVOIR ET DE DIPLOMATIE

- 192 Lieux de pouvoir et de diplomatie  
Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire
- 196 **Les lieux de pouvoir à Rochefort, ville-port du XVII<sup>e</sup> siècle et arsenal des colonies •**  
Par Mickaël Augeron, Céline Mélisson et Geneviève Renaud
- 202 Des plantes du Nouveau Monde à Rochefort : la passion des Bégon  
Par Céline Mélisson
- 204 **Les paysages de l'Amirauté : de la surveillance des côtes à la gestion des naufrages**  
Par Jacques Péret
- 207 Isaac de Razilly, le Poitevin  
Par Elsa Guerry
- 208 **Tadoussac, lieu de pouvoir au temps des compagnies**  
Par Gervais Carpin
- 211 Le château Vaudreuil ou la résidence des gouverneurs à Montréal  
Par Samantha Rompillon
- 212 **Le palais de l'intendant**  
Par Marcel Moussette

- 216 Les objets diplomatiques dans les relations franco-amérindiennes : le rôle des autorités rochefortaises •  
Par Jihane Kaouk
- 218 **Le château Saint-Louis: vestiges d'un haut lieu de pouvoir**  
Par Alain Roy
- 220 **Vauban et la Nouvelle-France** •  
Par André Charbonneau
- 224 **Les citadelles insulaires de Ré et Oléron**  
Par Aline Carpentier et Thierry Sauzeau
- 226 **Le régiment de Carignan-Salières**  
Par Peter Gagné
- 228 Les soldats de Poitou-Charentes •  
Par Mickaël Augeron et Georges Coste
- 230 Philippe Gauthier de Comporté, officier du régiment de Carignan-Salières  
Par Elsa Guerry
- 231 Madeleine de Verchères  
Par Colin Coates
- 232 **Le château d'Ardillières, propriété d'un héros canadien en pays charentais**  
Par Aline Carpentier
- 234 L'épave du *Elizabeth and Mary*  
Par Pierre Desrosiers
- 235 Kondiaronk et la Grande Paix de Montréal  
Par Gilles Havard
- 236 **La guerre de Sept Ans**  
Par Jacques Mathieu
- 5 241 LA VIE CULTURELLE**
- 242 Les lieux de la culture •  
Par Mickaël Augeron et Marc St-Hilaire
- 246 **Une vie religieuse sous le signe de la Réforme catholique**  
Par Brigitte Caulier
- 249 Le clergé séculier: les Séminaires  
Par Brigitte Caulier
- 250 Le paysage paroissial •  
Par Alain Roy
- 252 **Sainte-Anne-de-Beaupré, lieu de pèlerinage le plus fréquenté de la Nouvelle-France**  
Par Samantha Rompillon
- 254 Les ex-voto marins charentais, mémoire de Nouvelle-France  
Par Aline Carpentier
- 256 **Les trois âges de la mission en Nouvelle-France**  
Par Paul-André Dubois
- 261 Des jésuites picto-charentais en mission en Nouvelle-France •  
Par Elsa Guerry
- 264 **Indigence et maladie: les hôpitaux**  
Par Stéphanie Tésio
- 267 Le patrimoine mobilier des hôpitaux: l'exemple des pots à pharmacie  
Par Aline Carpentier
- 268 **Les institutions d'enseignement**  
Par Marc St-Hilaire
- 270 Édition, livres et bibliothèques coloniales  
Par François Melançon
- 272 Le « fonds américain » de la Médiathèque de La Rochelle  
Par Valérie Denier
- 274 **Architecture domestique et habitat rural de la Nouvelle-France** •  
Par Paul-Louis Martin
- 279 Les jardins de la Nouvelle-France: quelques arômes retrouvés  
Par Samantha Rompillon et Alain Roy
- 282 **Destins croisés de deux sculpteurs « franco-québécois »**  
Par Aline Carpentier et Elsa Guerry
- 285 CONCLUSION  
Par Mickaël Augeron, Serge Bouffange, Georges Coste, Alain Roy et Marc St-Hilaire
- 289 Notes
- 294 Bibliographie
- 301 Chronologie de la Nouvelle-France
- 304 Index des noms de lieux
- 306 Index des personnages
- 309 Liste des auteurs



## Remerciements

Cet ouvrage est issu du programme d'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France, projet entrepris en 1999. Sa publication était prévue dès le départ comme première forme d'exploitation du corpus documentaire en construction. Sa concrétisation a été rendue possible grâce à la collaboration et au soutien de tous les organismes et individus qui ont contribué d'une façon ou d'une autre à l'émergence et à la réalisation du programme d'inventaire.

Il s'agit en premier lieu de la Commission franco-qubécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC), coprésidée par Marcel Masse et Henri Réthoré au moment du lancement du projet et maintenant par André Dorval et Pierre-André Wiltzer. En plus des efforts déployés pour assurer la mise en marche conjointe de l'inventaire, la Commission a appuyé l'ensemble des travaux en assumant, lorsque requis, les coûts de transport des membres de l'équipe scientifique.

L'action de la CFQLMC, à laquelle Didier Poton et Henri Dorion ont aussi participé, aurait été vaine sans le soutien des deux ministères de la culture. Au Québec, le projet a été dès le départ soutenu par la Direction du patrimoine du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCQ), dirigée par Fernand Lévesque. Daniel Lauzon, conseiller à la Direction, a assuré avec un professionnalisme exemplaire une liaison efficace entre les équipes de recherche et l'administration gouvernementale, appuyé

par Frances Caissie et Louise Dolbec à la Direction des affaires internationales. Soumis au ministère français de la Culture à l'été 2000, le projet a été très favorablement accueilli par la Sous-direction des études, de la documentation et de l'inventaire, dirigée par Michel Melot, ainsi que par son service des relations internationales, sous la responsabilité de Marc Pabois. Ils ont participé, avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Poitou-Charentes, à la préparation du projet pilote dans cette région.

À Poitiers, le service de l'inventaire de la DRAC, sous la direction de Serge Bouffange, a accepté la responsabilité du programme, avec l'appui de Georges Coste, du service de l'inventaire général, et le soutien administratif du Centre international de la Mer, à Rochefort, dirigé par Emmanuel de Fontenieu. La Région Poitou-Charentes a de son côté soutenu le projet financièrement, tant avant qu'après l'application de la loi régionalisant les services d'inventaire (2004), et s'est associée pour cela

aux Conseils généraux des quatre départements qui la composent (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne).

La constitution de l'équipe de chercheurs universitaires s'est faite parallèlement à la mise en place des collaborations interministérielles. Pendant que le ministère québécois et le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) de l'Université Laval convenaient d'un partenariat pour la conduite de l'inventaire au Québec et la publication du présent ouvrage, des contacts étaient pris à l'automne 2000 avec l'Institut d'études acadiennes et québécoises (IEAQ), laboratoire membre du Groupe d'études et de recherches sur le centre-ouest (GERHICO) de

l'Université de Poitiers, alors dirigé par Dominique Guillemet, puis avec l'Université de La Rochelle (laboratoire MAPA-ENM). S'établissait ainsi la collaboration scientifique qui allait conduire à l'élaboration puis la rédaction de cet ouvrage, qui a bénéficié, dans les dernières étapes de sa préparation, de la lecture et des commentaires de Philippe Joutard, Marc Pabois et Pierre Liévaux.

À tous ces organismes et individus, nous voulons exprimer toute notre reconnaissance, de même qu'à tous ceux et celles, non mentionnés ici, qui ont contribué d'une façon ou d'une autre soit à la réalisation du programme d'inventaire, soit à celle de cette synthèse.

Marc St-Hilaire  
Alain Roy  
Mickaël Augeron

#### **Ont soutenu le programme d'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France**

Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs  
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec  
Ministère de la Culture et de la Communication de France  
Secrétariat aux Affaires intergouvernementales canadiennes (Québec)  
Région Poitou-Charentes  
Conseils généraux des départements de Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne  
Université de La Rochelle  
Université de Poitiers  
Université Laval  
Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

#### **Ont contribué à la réalisation de l'inventaire**

Conception et direction scientifique  
Mickaël Augeron, Université de La Rochelle  
Serge Bouffange, Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, France  
Georges Coste, ministère de la Culture et de la Communication, France  
Dominique Guillemet<sup>†</sup>, Université de Poitiers  
Daniel Lauzon, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec  
Alain Roy, Université Laval  
Marc St-Hilaire, CIEQ / Université Laval

#### Documentation

Laura-Lee Bolger, CIEQ / Université Laval  
Aline Carpentier, Centre International de la Mer  
Peter Gagné, CIEQ / Université Laval  
Elsa Guerry, Centre International de la Mer  
Pascale Llobat, Université Laval  
Dominique Malack, CIEQ / Université Laval  
Maïna Masson, ministère de la Culture et de la Communication, France  
Alain Parent, CIEQ / Université Laval  
Samantha Rompillon, CIEQ / Université Laval

#### Administration de la base de données en ligne

Laurent Richard, Université Laval

#### **Ont contribué à la réalisation de l'ouvrage**

##### Direction scientifique

Marc St-Hilaire, Université Laval  
Alain Roy, Université Laval  
Mickaël Augeron, Université de La Rochelle  
Dominique Guillemet†, Université de Poitiers

##### Supervision

Marc St-Hilaire, CIEQ / Université Laval

##### Direction artistique

Émilie Lapierre Pintal, CIEQ / Université Laval

##### Cartographie

Georges Coste, ministère de la Culture et de la Communication, France  
Philippe Desaulniers, CIEQ / Université Laval  
Zoé Lambert, Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, France

##### Photographie

Université Laval	Service de l'inventaire régional, Poitou-Charentes
Peter Gagné, CIEQ	Raphaël Jean
Éliane Galarneau	Gilles Beauvarlet
Émilie Lapierre Pintal, CIEQ	Christian Rome
Samantha Rompillon, CIEQ	Marc Deneyer
	Alain Maulny

##### Pilotes (photographie aérienne)

Jean-Yves Fillion (Marc St-Hilaire)  
Marc St-Hilaire (Alain Roy)

##### Recherche iconographique

Stéphane Harrisson, CIEQ / Université Laval

##### Graphisme des cartes et traitement de l'iconographie

Émilie Lapierre Pintal, CIEQ / Université Laval

##### Index et chronologie

Stéphane Harrisson, CIEQ / Université Laval

##### Mise en page

Émilie Lapierre Pintal et Amélie Saindon, CIEQ / Université Laval

##### Révision

Anna Olivier, Athéna Rédaction

##### Secrétariat et traitement de texte

Odette Bouchard, CIEQ / Université Laval

L'engagement enthousiaste et généreux de Dominique Guillemet a été déterminant dans la réalisation de l'inventaire et dans la mise en œuvre de cette publication. Il a participé à la préparation de l'entente de partenariat entre les collectivités territoriales de Poitou-Charentes, la DRAC et les universités; il a contribué à la définition de l'objet et du plan de cet ouvrage avant de superviser, en collaboration avec Mickaël Augeron, une autre publication sur les relations entre le centre-ouest français et l'Amérique du Nord. Il est décédé subitement en mars 2005, au moment où il se lançait dans la rédaction du présent livre.

Nous le lui dédions.

# Introduction

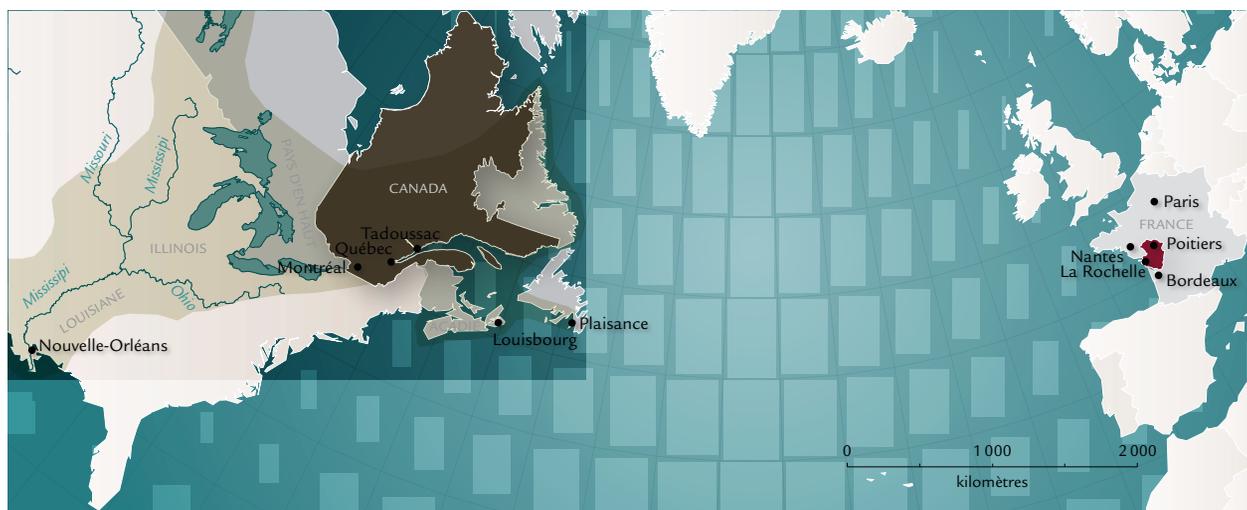
Par Mickaël Augeron, Serge Bouffange, Georges Coste,  
Alain Roy et Marc St-Hilaire

Parmi les nations qui ont pris part à l'expansion européenne dans les Nouveaux Mondes entre les XVI<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, l'Angleterre, l'Espagne et la France se sont engagées en Amérique du Nord davantage que les autres.

Elles ont établi à quelques milliers de kilomètres de leurs frontières des prolongements de leur société, de leur économie, de leurs institutions, de leurs cultures, plus ou moins adaptés au nouveau milieu. Elles ont ainsi jeté les bases de communautés neuves, colonies et métropoles partageant désormais, par-delà l'océan, une partie de leur histoire. Sur les rives du Saint-Laurent et au royaume de Sa Majesté Très Chrétienne, cette expérience commune a eu pour nom la « Nouvelle-France », ces territoires de l'Amérique du Nord intégrés à l'espace français du XVI<sup>e</sup> siècle à 1763. À son apogée, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce premier empire colonial couvrait tout l'est et le centre du Canada ainsi que le centre des actuels États-Unis. Gouverné depuis Québec, il comprenait alors quatre colonies : le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve et la Louisiane. Cet ensemble a été progressivement cédé à la Grande-Bretagne, lors des traités d'Utrecht (1713 : Acadie et Terre-Neuve) et de Paris (1763 : Canada), et à l'Espagne lors du traité de Fontainebleau (1762 : Louisiane)<sup>1</sup>.

La Nouvelle-France s'est durablement inscrite dans les paysages, dans les archives, dans la langue et dans les cultures matérielles de la métropole et de la colonie, léguant un patrimoine volumineux ; elle a également laissé son empreinte dans les mémoires collectives française et québécoise, bien qu'à des niveaux différenciés, et contribué à forger les identités actuelles, surtout du côté québécois. C'est une partie de cet héritage, celle qui est encore perceptible dans le paysage, que cet ouvrage invite à parcourir au Québec et en Poitou-Charentes.

L'ensemble des textes proposés ici se situe ainsi au carrefour de l'histoire, du patrimoine et de la mémoire. Différent à la fois de la synthèse d'histoire et du catalogue patrimonial, il entend restituer la place de la Nouvelle-France dans la construction des paysages québécois et picto-charentais contemporains, tant réels que symboliques. De façon plus singulière, il veut d'une part vérifier dans quelle mesure l'étude des traces patrimoniales issues de la période coloniale peut contribuer à en éclairer



● Poitou-Charentes ● Québec ● Nouvelle France

▲ *Unis par l'histoire et en partie à des latitudes similaires, les territoires couverts par l'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France relèvent d'échelles géographiques inégales, elles-mêmes sans commune mesure avec la taille de la colonie, représentée ici à son étendue maximale, juste avant le traité d'Utrecht (1713).*

© CIEQ, conception: Marc St-Hilaire, réalisation: Philippe Desaulniers, 2007

l'histoire. D'autre part, l'ouvrage vise à circonscrire les points de convergence – et de divergence – entre les deux mémoires nationales<sup>2</sup> révélées par la recension des traces de leur histoire commune.

Fruit de plusieurs années de travail, ce livre est en effet issu d'un programme transatlantique original, l'« Inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France », initié par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs (CFQLMC) et visant à rassembler les artefacts de la période coloniale présents dans les paysages actuels. Parfois célèbres (Place-Royale à Québec, Brouage, le Vieux-Montréal ou La Rochelle), humbles pour la plupart (de simples maisons, des églises, des fermes), le plus souvent méconnus voire inconnus, ces lieux témoignent, de façon concrète, des liens unissant les deux sociétés aux xvii<sup>e</sup> et xviii<sup>e</sup> siècles et de la mémoire qui y est aujourd'hui associée. S'ils peuvent contribuer à l'identité individuelle ou collective, ils se prêtent aussi à l'exploitation scientifique et à la valorisation économique (par exemple en

étoffant l'offre de tourisme culturel ou en jouant sur un tourisme des racines en voie d'affirmation).

La Nouvelle-France a généralement bonne presse. Au Québec, sa présence est bien vivante, dans la littérature, la production télévisuelle ou cinématographique, l'animation touristique ou les fêtes populaires; son territoire est parsemé de vestiges, de monuments et de plaques commémoratives qui rappellent les grands et petits événements de son histoire. En France, le souvenir en est à la fois plus diffus et plus localisé, ravivé parfois lors de manifestations sportives ou d'événements politiques, voire économiques; plusieurs associations, des chercheurs et des administrations publiques tendent toutefois à favoriser la connaissance – et la reconnaissance – de la présence française en Amérique du Nord. Des deux côtés de l'Atlantique, enfin, sa fondation fait l'objet d'un cycle long de commémorations, ouvert par le rappel de l'alliance franco-américaine de 2003 à Tadoussac et courant au moins jusqu'à l'anniversaire du voyage de Champlain en Ontario et aux États-Unis en 2009, en passant

par la fondation de l'Acadie (2004) et celle de Québec (2008).

La Nouvelle-France a fait l'objet de nombreux travaux de recherche et le présent cycle de commémorations est certainement l'occasion de produire et de diffuser des nouveaux savoirs sur cet héritage commun<sup>3</sup>. L'exploitation, comme source documentaire, des traces laissées dans le paysage par cette histoire partagée peut en révéler des aspects inédits. Considérant le caractère expérimental de la démarche d'inventaire, depuis la constitution du corpus jusqu'à son utilisation comme matériau de réflexion et d'analyse, il importe de revenir sur sa genèse, sur ses concepts de base, en précisant l'articulation spécifique retenue entre les notions d'histoire et de mémoire, de patrimoine et de paysage.

### Le programme de coopération

Fin 1996, les gouvernements du Québec et de France créent la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs afin d'inventorier et célébrer la mémoire commune à des fins identitaires et



◀ *Projet initié par la Société historique de Montréal en vue de souligner le 250<sup>e</sup> anniversaire de la ville (1892), le monument aux fondateurs de Ville-Marie est finalement installé dans le Vieux-Montréal en 1893.*

© Peter Gagné / CIEQ, 2003, Q03-540

culturelles. Coprésidé par Henri Réthoré en France et Marcel Masse au Québec, le nouvel organisme propose, avec l'appui de la Commission québécoise des biens culturels, d'effectuer un inventaire du patrimoine immobilier de la période coloniale française. Les ministères français et québécois chargés de la culture adhèrent à l'idée et des partenariats associant ministères, universités et collectivités territoriales se mettent en place en 2001 (Lauzon et Roy, 2003). Au Québec, le projet d'inventaire s'appuie sur le ministère de la culture et l'Université Laval (Centre interuniversitaire d'études québécoises, ou CIEQ); en France, la région Poitou-Charentes agissant comme « terrain d'expérience pilote » en raison de ses liens étroits avec la Nouvelle-France aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, la proposition rassemble la Direction régionale des affaires culturelles, les universités de Poitiers et de La Rochelle (laboratoires GERHICO et MAPA-ENM), la Région Poitou-Charentes, les Conseils généraux des quatre départements composant la région et le Centre international de la Mer (Rochefort).

L'architecture de la base de données informatisée hébergeant l'inventaire est mise au point fin 2001 et les travaux de saisie commencent aussitôt. Les premiers résultats sont en ligne six mois plus tard. Au fur et à mesure que la base de données s'enrichit, la collaboration interinstitutionnelle, interuniversitaire et internationale se consolide; des premières communications sont présentées dans des rencontres scientifiques, des textes sont publiés, balisant le cheminement conceptuel et méthodologique du projet et le faisant connaître au Québec, en France et ailleurs. En 2005, la saisie de données était achevée au Québec et en Poitou-Charentes, ouvrant la voie à des études thématiques.

#### **Histoire commune, territoires différenciés**

Construire un savoir nouveau sur la place de la Nouvelle-France dans les paysages contemporains demande des fondements scientifiques sur les plans conceptuels et méthodologiques. Leur mise au point a alimenté des échanges animés et stimulants au sein de

l'équipe de recherche qui a d'abord buté sur les différences culturelles et territoriales entre ses composantes française et québécoise. Ces différences touchaient à la relation entre histoire, mémoire et identité, d'une part, et à la taille et au statut historique des territoires concernés, d'autre part.

La perception de l'histoire commune pouvait difficilement être la même d'une rive à l'autre. Au Québec, à l'instar des autres sociétés du Nouveau Monde issues de la colonisation européenne, la période de la Nouvelle-France constitue une phase fondatrice de la nation, caractérisée notamment par la langue, le droit et la religion<sup>4</sup>. À la différence des autres colonies d'Amérique, cependant, le lien avec la « mère-patrie » n'a pas été rompu par un geste d'affirmation nationale, mais par une substitution de métropole, ce qui a conduit à la construction d'une aura particulière autour de la Nouvelle-France. Elle est devenue, sous la plume d'une bonne partie des élites intellectuelles d'avant 1960, une sorte d'Éden où fleurissait la civilisation française



◀ Monument historique classé depuis 1958, l'église paroissiale de Saint-Pierre (île d'Orléans) est construite entre 1717 et 1719.

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-276

et catholique. Cette image a été sensiblement modifiée depuis une cinquantaine d'années et ramenée à des représentations plus proches de la réalité historique mais qui n'en demeurent pas moins, de manière générale, très positives. En Poitou-Charentes, cette histoire commune se fonde dans celle de la nation française, issue d'une trame historique beaucoup plus ancienne. Si le premier empire colonial français demeure encore mentionné dans les lycées, s'il est vivace pour les groupes familiaux qui en sont issus et qui conservent – par la généalogie

notamment – de forts liens affectifs avec l'Amérique du Nord, il ne participe au mieux que très marginalement de la construction identitaire nationale. En somme, d'un côté l'héritage de la Nouvelle-France est une constituante fondamentale de l'histoire nationale; de l'autre, il relève le plus souvent du champ privé ou associatif bien qu'investi par des chercheurs, des organismes et des autorités locales, et demeure dans l'ensemble peu présent dans la sphère publique.

En ce qui concerne les références territoriales, elles sont profondément asymétriques. À son apogée, la

Nouvelle-France s'étendait sur environ les deux tiers de l'Amérique du Nord, un immense territoire dont le Québec comptait pour une fraction. En France, trois fois moins étendue, la région Poitou-Charentes représente moins de 5 % de la superficie totale. Le rapport territorial entre le Poitou-Charentes et le Québec est ainsi de 1 à 60. Cette différence de surface vient souligner la différence de statut: le centre-ouest français ne peut être considéré, historiquement, sur le même plan que la Nouvelle-France; ni le Poitou-Charentes, retenu en France comme unité opérationnelle



## L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France

L'inventaire des lieux de mémoire de la Nouvelle-France recense l'ensemble des traces patrimoniales et mémorielles associées à l'expérience coloniale française en Amérique du Nord.

Dans un premier temps, l'opération a été lancée au Québec (2001) puis dans la région de Poitou-Charentes (2002), définie comme région-pilote dans cette expérience de collaboration scientifique franco-québécoise. Conduit jusqu'à l'été 2005, cet inventaire a recensé plus de 1 500 lieux (900 au Québec et 600 en Poitou-Charentes). On y trouve des bâtiments (habitations, églises, édifices de production de biens) et des sites archéologiques, des lieux où l'absence de vestige matériel est compensée *in situ* par des repères mémoriels (monuments, plaques), des aménagements de l'espace (trames de rues, espaces publics) et des repères toponymiques (en Poitou-Charentes). Depuis

2004, le projet s'est étendu à l'ensemble des provinces canadiennes et des démarches ont été entreprises pour l'étendre à d'autres régions françaises et aux États-Unis.

L'inventaire prend la forme d'une base de données en ligne (<http://inventairenf.cieq.ulaval.ca/inventaire/>), qui permet d'accéder à un ensemble d'informations patrimoniales, historiques, biographiques et documentaires associées aux sites recensés. L'interrogation de l'inventaire est facilitée par des outils de recherche qui permettent l'accès par catégories thématiques, par localisation ou par biographie; il est également accessible par navigation cartographique.

▲ De gauche à droite et de haut en bas

Palais de l'intendant (Québec)

© Samantha Rompillon / CIEQ, 2005, Q03-109

Monument Joseph-Laurent Normandin (Normandin)

© Marc St-Hilaire, 2005, Q03-1109

Demeure de la Péraudière (Dompierre-sur-Mer)

Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, F17-170

Prieuré Saint-Cybard (Aubigné)

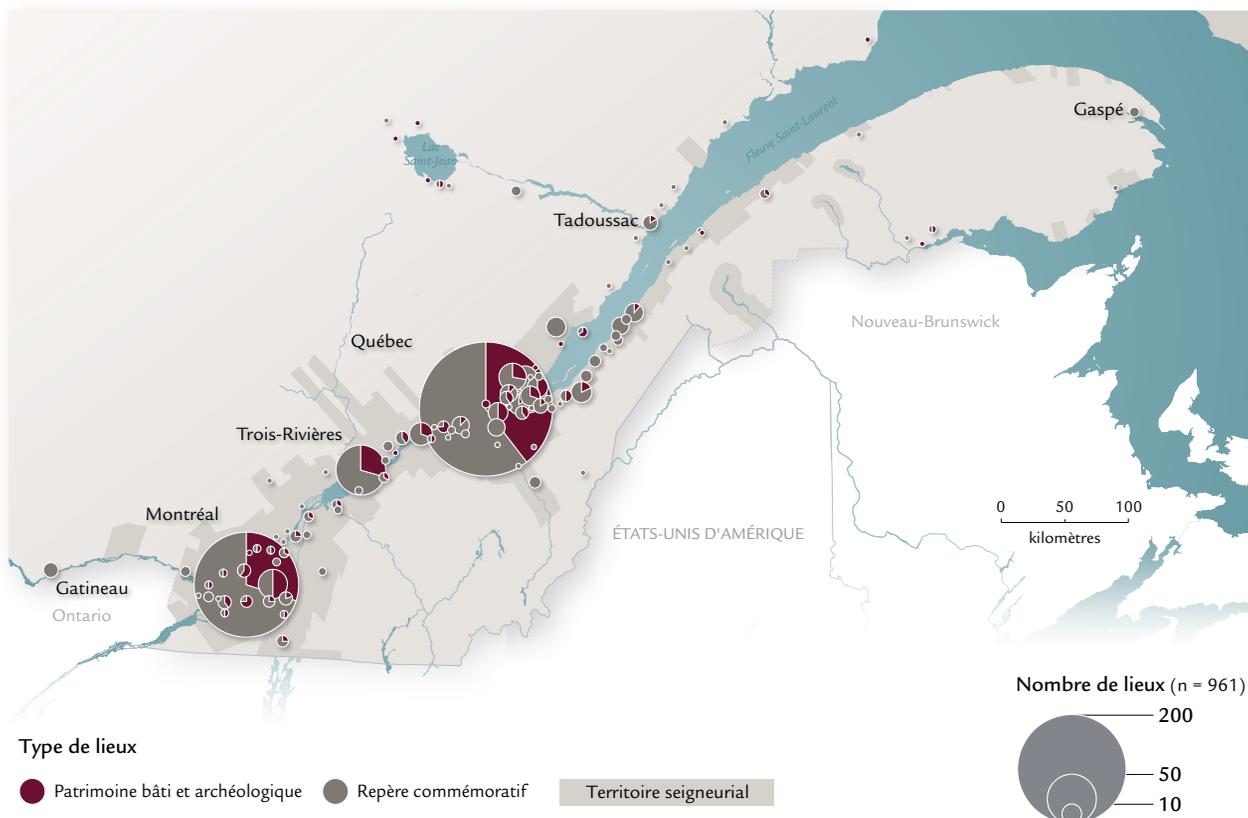
Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, F79-83

Plaque Pierre Jean (Dompierre-sur-Mer)

Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, F17-170

Redoute Dauphine (Québec)

© Photographie : Pierre Lahoud, Q03-374



▲ L'inventaire des lieux de mémoire au Québec (été 2007)

© CIEQ, conception : Marc St-Hilaire, réalisation : Philippe Desaulniers, 2007

*Basée au départ sur les répertoires patrimoniaux et inventaires sectoriels, la recension a également fait place à des travaux de terrain pour constituer le corpus québécois. La quasi-totalité des localités fondées sous le Régime français comptent au moins un site. Les secteurs du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Gatineau et de Gaspé exceptés (ces régions ne comptaient pas d'établissements permanents en 1760), leur répartition entre les régions de Montréal, de Trois-Rivières et de Québec est représentative de la distribution de la population au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. La part relative des traces recensées selon le type, cependant, varie sensiblement d'un endroit à l'autre. Ainsi, le nombre proportionnellement réduit de traces archéologiques et architecturales dans la région de Montréal est compensé par une proportion plus grande de repères commémoratifs, comme si la commémoration se substituait à l'absence de vestiges quand est présente la volonté d'une population d'affirmer ses racines.*

pour le programme d'inventaire dans un premier temps, sur le même plan que le Québec. De plus, si la région forme l'essentiel du centre-ouest de la France d'Ancien Régime, amputé du Bas-Poitou (l'actuelle Vendée), ce territoire ne constitue qu'une part, fût-elle déterminante, de cette longue façade atlantique qui entretenait des relations privilégiées avec la Nouvelle-France. *A fortiori*, elle ne rend que partiellement compte de l'ensemble de la France impliquée dans cet empire colonial alors que l'inventaire conduit au Québec pointe indifféremment vers toutes les régions françaises. De même, en

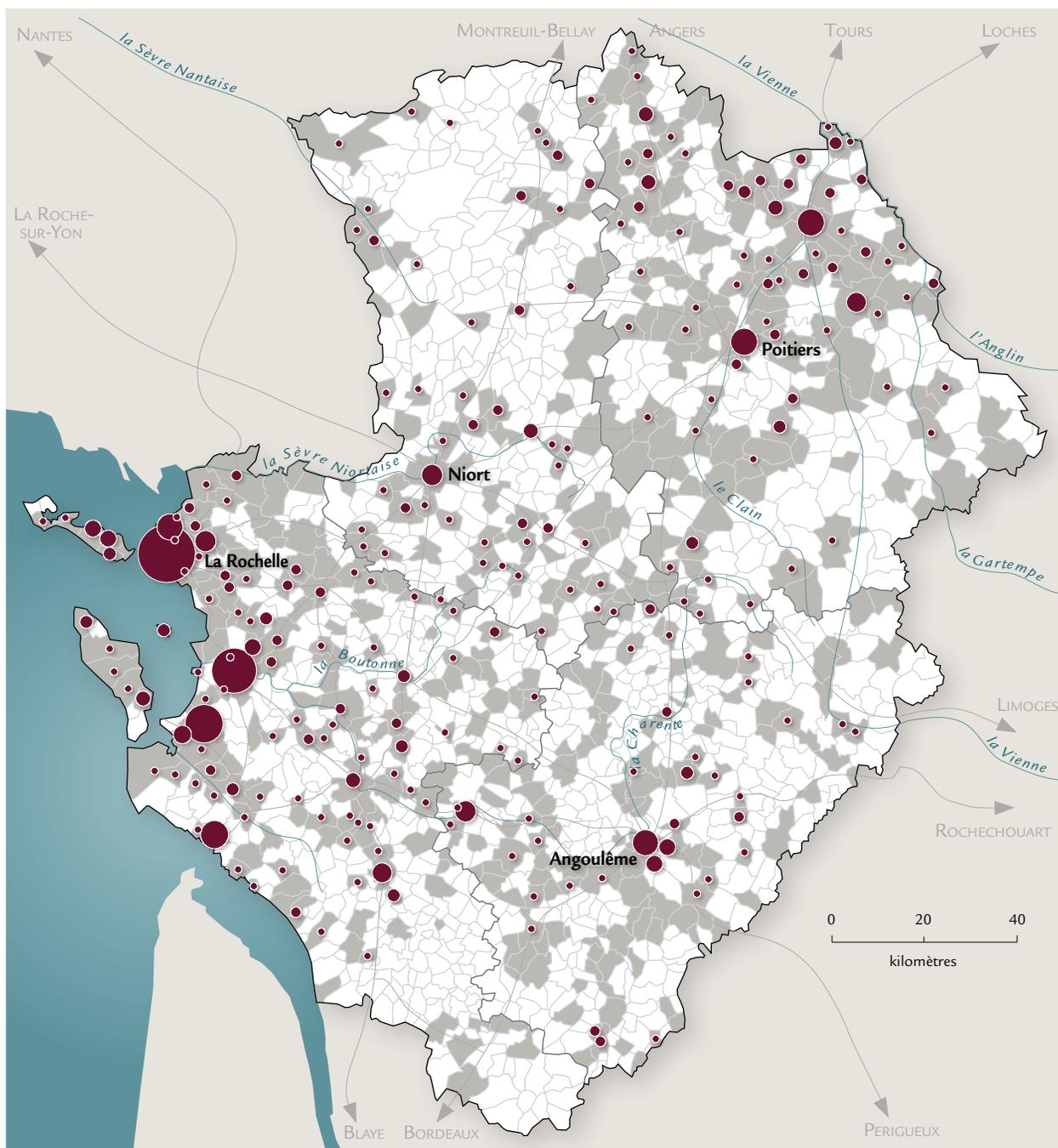
Amérique, la colonie française débordait largement la vallée laurentienne. L'inventaire conduit en Poitou-Charentes a ainsi pris en compte les lieux en relation avec l'ensemble colonial, dont l'ancienne Acadie, correspondant aujourd'hui pour l'essentiel aux provinces atlantiques du Canada.

Tout au long du projet, des précisions ont été progressivement apportées, les outils affinés, les concepts précisés, les adaptations identifiées et formalisées, afin de réduire les ambiguïtés et les risques de faux-sens, permettant ainsi de passer du champ politique au terrain scientifique, de l'affirmation des

liens, anciens, forts et vivants, entre la France et le Québec, à la recherche méthodique de traces objectives laissées par cette histoire partagée.

**« Réconcilier histoire, mémoire et patrimoine »**

Au regard de ces différences constatées, analysées et assumées, l'enjeu fondamental du programme a été de « réconcilier histoire, mémoire et patrimoine [...] liés à la Nouvelle-France » (Guillemet et Coste, 2003), en Poitou-Charentes et au Québec, en veillant toujours à distinguer ces trois concepts, aujourd'hui souvent et



— Routes principales    ● Communes ayant fait l'objet de l'inventaire

**Nombre de lieux de mémoire (juin 2005)**



▲ L'inventaire des lieux de mémoire en Poitou-Charentes (juin 2005)

Sources : inventaire des lieux de mémoire, 2005

Fond : ADDE-Francièmes®, 2005, conception : Georges Coste, réalisation : Zoé Lambert

Les bases de données démographiques et généalogiques disponibles, ainsi que des publications spécialisées, ont permis de déterminer les communes à inventorier, soit un échantillon de 35 % des communes de la région (515), qui couvre assez largement l'ensemble du territoire. La moitié de ces communes a livré au moins un lieu porteur de la mémoire des échanges avec la colonie : il faut évaluer ce résultat à l'aune des moyens d'investigation de l'entreprise qui excluait, à de rares exceptions près, des recherches préalables et systématiques en archives et à, plus forte raison, une approche archéologique. Au final, l'observation rationnelle sur le terrain, guidée uniquement par les sources facilement accessibles (structurées et consultables), a livré environ 600 lieux, quand, en 1992, une trentaine seulement était avérée. Un premier résultat de l'opération, comme le chapitre deux en fait état, est de montrer qu'en dépit d'inégalités supposées ou connues, les échanges migratoires avec la colonie constituent un phénomène qui touche globalement tout le territoire. Contrairement au Québec où ils se sont poursuivis, les travaux d'inventaire en Poitou-Charentes ont pris fin à l'été 2005.



▲ La mémoire de la Nouvelle-France s'exprime de diverses manières en Poitou-Charentes : à Hiers-Brouage, patrie de Champlain, un automobiliste charentais affiche son identité acadienne. © Service régional de l'inventaire, Poitou-Charentes, 2005

abusivement confondus. Deux filons ont permis d'enrichir la réflexion : les avancées en ce qui a trait au patrimoine et à sa relation à la mémoire, et celles concernant les liens complexes entre histoire et mémoire. Des polémiques touchant à l'histoire coloniale, à sa mémoire et à l'identité des peuples, agitées en France durant la conduite du programme<sup>5</sup>, ont en effet amené ses responsables à éviter avec le plus grand soin toute confusion d'ordre conceptuel. Ce souci profond était renforcé par l'attachement à ce que les résultats du programme puissent également servir les besoins de la communauté enseignante, en fournissant autant de supports pédagogiques témoignant des traces géographiquement proches de chacun de nous.

C'est d'abord à partir d'une réflexion sur le patrimoine comme témoin

de l'inscription d'une société dans le temps et dans l'espace que le programme s'est élaboré (Roy, 2000). En effet, les sociétés ont besoin de s'inscrire dans le temps, de marquer leur évolution. Vu en ce sens, la mémoire devient un dispositif collectif de référence temporelle. Cette inscription dans la temporalité trouve également à s'exprimer dans l'espace, la société inscrivant dans le paysage des repères propres à donner sens à son vécu, à son devenir. Comme le souligne Halbwachs (1997) : « il n'est point de mémoire collective qui ne se déroule dans un cadre spatial [...]. C'est sur l'espace, sur notre espace – celui que nous occupons, où nous repassons souvent, où nous avons toujours accès, et qu'en tout cas notre imagination ou notre pensée est à chaque moment capable de reconstruire – qu'il faut

tourner notre attention ; c'est sur lui que notre pensée doit se fixer, pour que reparaisse telle ou telle catégorie de souvenirs ». La préservation et la mise en patrimoine, tout comme la mise en place de repères commémoratifs, sont autant de marqueurs de cet espace. S'ils témoignent du passage du temps, ils sont aussi des révélateurs, par les choix qui sont faits, de l'action même de la collectivité dans la formulation de son paysage mnémonique.

Dans cette perspective, comme le soulignait Jacques Rigaud (1980), le patrimoine architectural « n'est pas seulement un ensemble d'objets construits : c'est plus encore un mode d'appropriation de l'espace, un dialogue avec la nature, une prise en compte de ses contraintes, de son langage et de ses appels [...]. Ce n'est

pas un hasard si, pour les civilisations englouties, le plan des cités et des maisons, le dessin des routes et les témoins du façonnage des matériaux servent autant au déchiffrement que les textes et les récits». Abordé globalement, ce patrimoine informe sur les sociétés, leur mode d'occupation du territoire et la construction des paysages contemporains, réels et symboliques. Élément-clé de l'inscription de la communauté dans le temps, son analyse globale permet un décodage du paysage et de sa construction au carrefour du temps et de l'espace.

Cette approche diffère de la plupart des projets d'histoire où, fréquemment, l'historien se penche sur les faits du passé sans nécessairement considérer s'il en subsiste ou non des vestiges autres qu'archivistiques ou bibliographiques, sauf éventuellement à les utiliser comme une simple illustration. Par ailleurs, la

mise en relation de vestiges matériels (ou patrimoniaux) est relativement rare pour un travail d'histoire, la matérialité même du vestige en rendant la lecture moins évidente. Si les travaux historiques sont des sources pour l'étude et la valorisation du patrimoine, le patrimoine est *a contrario* rarement source de travaux historiques. Instituer une pluralité des regards, pour stimuler les appropriations les plus variées du patrimoine « potentiel », enjeu affirmé du programme, soulevait ainsi des interrogations disciplinaires. En somme, abordant le patrimoine d'un point de vue différent, les obstacles ont été franchis grâce à une organisation du travail associant étroitement historiens et spécialistes du patrimoine.

La seconde source d'inspiration de l'inventaire s'appuyait sur la notion de « lieu de mémoire », diffusée grâce à la vaste entreprise éditoriale

dirigée par Pierre Nora et publiée entre 1984 et 1992. Il s'agissait, selon Nora, de dresser un « inventaire des lieux où [la] mémoire nationale s'est électivement incarnée et qui, par la volonté des hommes ou le travail des siècles, en sont restés comme les plus éclatants symboles : fêtes, emblèmes, monuments et commémorations, mais aussi éloges, archives, dictionnaires et musées » (Nora, 1984). Sont englobés ainsi des lieux, matériels ou immatériels, qui constituent le « point de cristallisation d'un héritage collectif », pour faire le portrait des différentes représentations du passé national.

L'ampleur de cette publication, son retentissement, la cristallisation acquise par l'expression même de « lieu de mémoire » et, partant, son apparente simplicité, faisaient paradoxalement écran à son utilisation dans le projet franco-québécois.

▼ Situé dans l'arrondissement historique de Trois-Rivières, le monument au sieur de Lavolette est inauguré le 15 juillet 1934 lors des cérémonies entourant le 300<sup>e</sup> anniversaire de fondation de la ville.

© Christian Lemire / MCCCCQ, 2005, Q03-441



Nora et son équipe, réunis à Québec par la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs en 1998, ont réfléchi à l'applicabilité du concept hors de France et le problème des limites du caractère commun – c'est-à-dire transnational – d'un même lieu de mémoire (Malausséna et Groulx, 1998). Un questionnaire similaire du concept à des fins interculturelles a également émergé à l'occasion d'un récent colloque universitaire pour amorcer l'étude des « lieux de migration / lieux de mémoire franco-allemands<sup>6</sup> ». Enfin, dans la perspective de travaux d'inventaire, le besoin de mieux cerner ou de préciser les notions se prolongeait dans la nécessité de circonscrire un corpus assez homogène.

Le choix a été de retenir dans le programme autant les objets d'intérêt patrimonial que les objets patrimoniaux. Quelle différence y a-t-il entre eux? Dans le premier cas, la trace, attestée par des sources, a survécu au tamisage opéré par le temps, mais elle n'a pas fait l'objet d'un investissement mémoriel. Dans le second, l'appropriation par un groupe a eu lieu, le travail de « patrimonialisation » est achevé. Cette distinction peut, de prime abord, apparaître comme une affaire de spécialistes, mais elle dépasse largement ce cadre. C'est par exemple celle qui est constamment à l'œuvre dans le travail de l'inventaire général en France: « par l'identification, la description, l'étude, l'analyse selon des caractères objectifs », celui-ci « propose un "patrimoine potentiel", lequel attend, pour quitter son statut de simple élément d'un héritage, d'être reconnu. L'inventaire aide à ce que ce patrimoine en puissance soit connu, afin qu'il puisse être considéré et re-connu<sup>7</sup> » (Bouffange, 2005). L'accord sur cette distinction a conduit à centrer le projet sur les lieux porteurs de mémoire, réelle ou potentielle, c'est-à-dire des lieux que la collectivité – ou tout autre groupe constitué, y compris d'essence familiale – est susceptible de s'approprier. Les lieux patrimoniaux révélés par la recherche mais encore peu ou prou

valorisés sur les plans identitaires ou commémoratifs ont ainsi été intégrés au corpus, ce qui devait avoir un effet notable en Poitou-Charentes où les lieux historiques recensés et valorisés, rares (une trentaine dans les années 1990, selon Bouly, 1992), étaient « d'abord et avant tout des lieux liés à des personnages ou des groupes importants, souvent recensés dans les histoires de la colonisation ou les dictionnaires biographiques » (Coste, 2003).

Un second critère résidait dans la nécessaire inscription de ces lieux dans l'espace: la possibilité de localiser le lieu a été retenue comme condition d'éligibilité à l'inventaire, l'ancrage dans le territoire garantissant l'homogénéité du corpus créé. Cet ancrage territorial permet ainsi de saisir non seulement des voies de circulation, des édifices, des sites archéologiques, des repères commémoratifs, mais aussi, le cas échéant, des éléments de patrimoine immatériel, tels des légendes, contes, chansons associés à des lieux en particulier.

Ces ajustements raisonnés ont finalement conduit à retenir un vaste ensemble de lieux susceptibles de porter la mémoire de la Nouvelle-France: lieux de départ, d'établissement ou de retour des migrants, lieux de transbordement ou de commerce des produits échangés, lieux de fabrication ou d'utilisation, étapes de l'itinéraire résidentiel des populations. L'objectif de renforcement de la dimension mémorielle est venue ajouter de nouveaux objets à ceux habituellement retenus dans le champs du patrimoine, surtout des lieux où sont survenus des événements historiques et où l'absence de vestiges a été compensée par des repères commémoratifs, tels les Plaines d'Abraham à Québec, les lieux de passage (dont plusieurs portages) et les sites d'établissement de familles souches. En Poitou-Charentes, tirant profit de la souplesse de l'infrastructure technique de la base de données, ont aussi été intégrés d'autres phénomènes commémoratifs comme

les plaques dénominatives de rues (repères odonymiques). La démarche impliquait également la mise en œuvre de précautions particulières sur le plan analytique, surtout du côté picto-charentais, car à trop focaliser son attention sur les liens de chaque élément patrimonial avec la Nouvelle-France, le risque était grand de surévaluer le rôle et la place de la colonie par rapport aux autres fonctions du lieu ou sa vocation initiale.

### Vers un atlas des paysages mémoriels

L'ensemble des résultats individuels de l'inventaire étant consultable sur Internet, cet ouvrage privilégie en conséquence les synthèses et les analyses tout en s'efforçant de mettre les lieux patrimoniaux et mémoriels en relation les uns avec les autres. Il existe fort peu d'atlas à l'échelle internationale qui entendent, à partir du patrimoine, dégager de nouveaux regards sur la construction des paysages contemporains. Parmi ceux qui adoptent des approches de ce genre, signalons le *National Atlas of Sweden* (2001), l'*Atlas des paysages ruraux de France* (1992) et l'*Atlas du patrimoine de l'Isère* (1998). En considérant comme matériau les traces du passé qui subsistent dans l'espace humanisé, l'analyse enrichit la compréhension non seulement de la période, mais aussi des paysages qu'elle a produits.

L'approche est avant tout thématique. Présenté en modules courts et structurés, chaque thème est traité par des exemples précis issus de l'inventaire lui-même. Le double éclairage de l'histoire par le patrimoine et du patrimoine par l'histoire est alors perceptible, les données matérielles étant associées aux données mémorielles lorsque présentes. L'illustration est un lieu de rencontre naturel entre les deux approches. Le corpus cartographique est développé, non seulement comme représentation de l'inventaire, mais aussi comme mise en exergue de phénomènes éclairant l'expérience coloniale en Amérique et en France atlantique. Les photographies appor-



▲ *Annexé au moulin fortifié servant également de poste d'observation et de redoute (1686), le fort Senneville est construit par le commerçant de fourrures Jacques Le Ber fils en 1703. Incendié par les troupes d'invasion états-uniennes en 1776, il demeure à l'état de ruine avant que l'emplacement ne soit classé site historique et archéologique en 2003.*

© Jean-François Rodrigue / MCCCFO, 2004, Q03-843

tent un témoignage sensible sur les traces de l'histoire dans les paysages actuels; dans de nombreux cas, l'appareil iconographique est porteur de l'information. Cartes et photographies révèlent ainsi les « processus de construction d'une mémoire, sous la forme d'une valorisation du passé qui varie elle-même dans le temps en fonction des préoccupations changeantes de la société. [...] Cette mémoire se superpose de la sorte aux lieux, leur donnant une couche de signification supplémentaire et, dans certains cas, supplée à l'absence de vestiges » (Roy et St-Hilaire, 2002).

L'ouvrage présente un nombre considérable de contributions: une centaine au total, produites par plus de quarante chercheurs. Archéologues, ethnologues, géographes et

historiens du Québec, du Poitou-Charentes et d'ailleurs ont accepté de se lancer dans l'aventure et de cerner une partie du phénomène historique qu'est la Nouvelle-France à travers les traces qui en subsistent: qu'ils en soient chaleureusement remerciés.



## L'Amérique française ou « la mémoire partagée »<sup>1</sup>

Par Dominique Guillemet<sup>†</sup>

Concernant les relations entre la France et l'Amérique française, doit-on parler de mémoires différenciées, ou d'une véritable histoire commune ? La question de savoir si l'origine française d'une partie de la population nord-américaine a produit des mémoires séparées ou communes est complexe.

Les Français, les « Canadiens » puis Québécois, les Acadiens, les Cajuns ne peuvent avoir le même regard sur une histoire coloniale qui a abouti au départ des Français et a laissé les francophones d'Amérique du Nord seuls sous l'occupation britannique. Ceux-ci, en particulier les nationalistes québécois au XIX<sup>e</sup> siècle voire au XX<sup>e</sup> siècle, ont eu à se construire des référents identitaires séparément de la France. Aussi, à rebours d'une histoire qui ne fut que partiellement commune, vaut-il sans doute mieux parler de mémoires partagées, voire plurielles, dans la mesure où, si tant est qu'il existe une histoire, des personnages, des faits et des lieux patrimoniaux communs, cela ne signifie pas pour autant que tout le monde en a les mêmes représentations ni y attribue les mêmes valeurs.

La mémoire de Champlain n'est donc pas la même des deux côtés de l'Atlantique, ni quantitative ni qualitativement. D'abord l'importance même accordée aux

événements n'est pas la même. Prenons à titre d'exemple les implantations fondatrices de la Nouvelle-France, réalisées par le Royannais Dugua de Mons et Samuel Champlain de Brouage à l'île Sainte-Croix et Port-Royal en 1604-1605, puis à Québec en 1608, commémorées aujourd'hui. Elles appartiennent à la fois à l'histoire de France, à l'histoire francophone américaine, à l'histoire canadienne. Mais alors que ces épisodes, entre autres, font de Champlain au Québec un personnage mythique, lié aux origines même de la Nouvelle-France, partout commémoré, ces mêmes événements vus de France semblent n'être aujourd'hui que des épiphénomènes, tout au moins si l'on s'en tient aux manuels d'une histoire de France qui ne les enseigne plus depuis trente ans. Les étudiants qui déjeunent tous les jours au restaurant Champlain de l'Université de Poitiers ne savent pas qui il est.

Ensuite, les personnages de cette histoire n'ont pas été traités de la

même façon dans les histoires et les mémoires nationales québécoise et française. D'un côté Pierre Dugua de Mons est le véritable responsable des expéditions colonisatrices de 1604 et 1608, investi par le Roi comme « amiral et lieutenant général de toutes les mers... ». Pourtant, indépendamment des commémorations de 1904 en Acadie au cours desquelles une statue de lui est érigée, ce n'est que tout récemment qu'on a donné à un quai de la basse ville de Québec le nom de Dugua et que son souvenir a été réveillés à Royan et en Saintonge. C'est en fait Champlain qui subsiste dans la mémoire francophone canadienne, si ce n'est française puisqu'il existe malgré tout des commémorations localisées de Champlain en France, à Honfleur comme en 1908 et surtout à Brouage depuis plus d'un siècle. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle Champlain est mis en avant dans les manuels scolaires et dans la construction de l'identité québécoise. Il y a deux raisons à ce déséquilibre. D'un côté, des raisons



qui tiennent aux personnalités mêmes des deux hommes et à leurs expériences américaines. Dugua n'a fait que deux voyages, en 1599 et surtout en 1604, n'a pas participé physiquement à la construction de Québec ni aux premières explorations continentales, et il est mort en France. En contrepoint, Champlain a traversé l'Atlantique vingt-trois fois, découvert et parcouru une bonne partie de la Nouvelle-France en construction, est mort et a été enterré à Québec – on cherche toutefois toujours son tombeau. N'est pas négligeable non plus le fait que Champlain ait été un bon propagandiste. C'est un excellent marin à l'origine mais surtout un homme cultivé, « géographe du roi » qui a laissé des cartes extrêmement précises, a rédigé de nombreux rapports au roi et publié plusieurs récits illustrés par des gravures qui témoignent de ses contacts avec les Indiens. Il a été de ce fait à la fois le principal acteur sur le terrain et le premier mémorialiste de ces faits.

Ces différences d'image entre les deux hommes ont cependant été accrues aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En effet, la construction identitaire nationale au Québec a été étroitement liée à l'Église. Or il se trouve que, face au protestant Dugua, Samuel Champlain,

même s'il est peut-être né dans un milieu protestant, a vécu et est mort en catholique. Pour cette raison, Dugua est laissé de côté dans la mémoire québécoise et canadienne, apparaît très peu dans les manuels, si ce n'est pas du tout, et est totalement inconnu de la plupart des Canadiens. De tels déséquilibres sont donc en partie liés à la réappropriation ultérieure des faits historiques. Si nos livres d'histoire sont donc sélectifs, *a fortiori* nos mémoires collectives le sont également !

Il n'est pas sans exister une mémoire historique québécoise spécifique, et par-delà absente de celle des Français. Le meilleur exemple de héros de l'histoire francophone canadienne depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle est Dollard des Ormeaux (1635-1660), jusqu'à tout récemment objet d'une fête québécoise, placée en concurrence avec une autre fête, canadienne celle-là, dédiée à la reine Victoria (24 mai). Il est inconnu en France. Officier de la garnison de Montréal, Adam Dollard trouva la mort au Long-Sault (près de Carillon, Québec) en mai 1660, avec ses seize compagnons et plusieurs Amérindiens alliés, en combattant une expédition iroquoise menée contre Montréal. Présenté long-

temps comme un héros s'étant volontairement sacrifié en se portant au contact des Indiens pour sauver la colonie en péril, il devint le mythe le plus glorieux de l'histoire de la Nouvelle-France. Un héros construit de toute pièce au Québec au XIX<sup>e</sup> siècle et de ce fait ignoré d'une histoire de France pour laquelle la mémoire de cet empire perdu n'est plus utile et qui, par ailleurs, a connu tant de héros équivalents dans ses manuels d'enseignement républicain élaborés à la même époque.

Parler de Champlain en 2004-2008, dans le cadre des commémorations impulsées de part et d'autre de l'Atlantique, est une façon de redire qu'il existe des millions de francophones aujourd'hui en Amérique du Nord, ou de descendants de Français, qui ont des attentes envers la France, qui vont au-delà de la simple rencontre touristique entre « cousins québécois » et « maudits français ». La francophonie est une des meilleures armes que nous ayons pour lutter contre l'uniformisation culturelle du monde mais la France n'y joue pas toujours le rôle qu'elle devrait.

